



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 26 septembre 2022

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) de Corse portant sur la Communauté d'agglomération de Bastia – Exercices 2015 et suivants

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 26 septembre 2022 à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, au siège administratif de la CAB, à Bastia, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 20 septembre 2022.

PRESENTS :

BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, DE GENTILI Emmanuelle, GIAMARCHI Marie-Dominique, LACAVE Mattea, LEONARDI Jean-Charles, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGGRI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, TIERI Paul, TIMSIT Christelle.

ONT DONNE POUVOIR :

COLOMBANI Carulina	à	LINALE Serge
MALAFRONTE Christine	à	BERTOLUCCI Marie-Christine
MASSONI Jean-Joseph	à	MILANI Jean-Louis
PADOVANI Jean-Jacques	à	POLIFRONI Bruno
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	POZZO DI BORGO Louis

ABSENTS :

DE CASALTA Jean-Sébastien, PIPERI Linda, VESPERINI Françoise, SALGE Hélène, SIMEONI Gilles, SIMONI Pierre-Baptiste, ZUCCARELLI Jean.

QUORUM : 14

Mme Florence LOMBARDO est élue secrétaire de séance.

OBJET : Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) de Corse portant sur la Communauté d'agglomération de Bastia – Exercices 2015 et suivants

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L.243-5 du Code des juridictions financières ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Corse, portant sur les exercices 2015 et suivants, présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

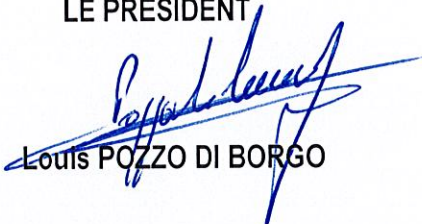
**PREND ACTE
(A l'unanimité)**

- De la présentation de ce rapport ;
- De sa mise en débat ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT


Louis POZZO DI BORGO

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le 10 OCT. 2022
et publication ou notification
du 10 OCT. 2022
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOGHRAOUI